RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01894
Numéro SIREN : 479 102 188
Nom ou dénomination : ALTUS CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2021 sous le numéro de dépôt 15782

2020015782

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 30/09/2018 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	134 221	89 582	44 639		44 639	
	Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	763 765	458 289	60.00
	Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	203 705	152 862	50 843	12 169	38 674	317.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 379 270	625 000	1 754 270	1 879 270	125 000-	6.65-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	110	80-	72.73-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	26 088		26 088	74 991	48 903-	65.21-
	Total II	4 362 886	867 444	3 495 442	3 127 823	367 619	11.75
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 557 390	208 364	1 349 027	1 247 311	101 716	8.15
	Autres créances	238 817		238 817	136 026	102 791	75.57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	147 288		147 288	250 472	103 184-	41.20-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	41 870		41 870	32 619	9 251	28.36
	Total III	1 985 365	208 364	1 777 001	1 666 428	110 574	6.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 348 251	1 075 808	5 272 443	4 794 251	478 192	9.97

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 26 088
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 217 750)	217 750	200 000	17 750	8.88
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	463 438	100 000	363 438	363.44
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 454 943	2 354 140	100 803	4.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	423 916	347 950	75 966	21.83
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 580 047	3 022 090	557 958	18.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		70 572	70 572-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		70 572	70 572-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	120 834	52 752	68 082	129.06
	Concours bancaires courants	687	4 380	3 692-	84.30-
	Emprunts et dettes financières diverses	293 673	377 292	83 619-	22.16-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 011	261 720	180 291	68.89
	Dettes fiscales et sociales	565 513	725 380	159 866-	22.04-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	171 463	182 339	10 875-	5.96-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	98 215	97 727	488	0.50
	Total IV	1 692 396	1 701 589	9 193-	0.54-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 272 443	4 794 251	478 192	9.97
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 601 140	1 701 589		

SAS ALTUS CONSEILS - LILLE
59000 LILLE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 25 mars 2019 est intervenue la fusion de la SARL CABINET LERNOULD et de la SAS ALTUS CONSEILS par voie d'absorption de la première par la seconde avec effet au 1er octobre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- Intégration fiscale :
La société ALTUS CONSEILS a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2008.
La filiale incluse dans le périmètre est la SARL CABINET FORTIN.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- En application des dispositions du nouveau réglement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif à la définition et à l'évaluation des fonds commerciaux, les tests d'évaluation des autres éléments incorporels n'ont conduit à aucune écriture.

Informations relatives au CICE

Le montant du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) portant sur l'année civile 2018 s'élève à 53 693 € contre 19.235 € pour l'année civile 2017.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a été affecté à la consolidation du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 242 761		511 033
Installations générales agencements aménagements divers	15 448		28 092
Matériel de transport	20 191		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 609		26 121
TOTAL	160 248		54 214
Autres participations	2 379 270		
Autres titres immobilisés	110		
Prêts, autres immobilisations financières	74 991		897
TOTAL	2 454 370		897
TOTAL GENERAL	3 857 379		566 144

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 753 794	1 753 794
Installations générales agencements aménagements divers			43 540	43 540
Matériel de transport		10 757	9 434	9 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			150 731	150 731
TOTAL		10 757	203 705	203 705
Autres participations			2 379 270	2 379 270
Autres titres immobilisés		80	30	30
Prêts, autres immobilisations financières		49 800	26 088	26 088
TOTAL		49 880	2 405 387	2 405 387
TOTAL GENERAL		60 637	4 362 886	4 362 886

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	87 881	1 701		89 582
Installations générales agencements aménagements divers	18 129	2 578		20 706
Matériel de transport	20 191		10 757	9 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	118 338	4 384		122 722
TOTAL	156 657	6 962	10 757	152 862
TOTAL GENERAL	244 538	8 663	10 757	242 444

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 701				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 578				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 384				
TOTAL	6 962				
TOTAL GENERAL	8 663				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	70 572		70 572		
TOTAL	70 572		70 572		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	500 000	125 000			625 000
Sur comptes clients	211 824	42 136	45 597		208 364
TOTAL	711 824	167 136	45 597		833 364
TOTAL GENERAL	782 397	167 136	116 169		833 364
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		42 136	65 876		
financières		125 000			
exceptionnelles			70 572		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 088	26 088	
Clients douteux ou litigieux	249 968	249 968	
Autres créances clients	1 307 422	1 307 422	
Personnel et comptes rattachés	1 750	1 750	
Impôts sur les bénéfices	117 986	117 986	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 292	84 292	
Débiteurs divers	34 789	34 789	
Charges constatées d'avance	41 870	41 870	
TOTAL	1 864 164	1 864 164	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	687	687		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	120 834	29 578	91 256	
Fournisseurs et comptes rattachés	442 011	442 011		
Personnel et comptes rattachés	116 868	116 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 732	128 732		
Taxe sur la valeur ajoutée	295 485	295 485		
Autres impôts taxes et assimilés	24 429	24 429		
Groupe et associés	293 673	293 673		
Autres dettes	171 463	171 463		
Produits constatés d'avance	98 215	98 215		
TOTAL	1 692 396	1 601 140	91 256	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 919			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	20 000	1 775		21 775

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle bureau ARRAS	436 000			436 000	
Clientèle bureau ORCHIES			45 735	45 735	
Clientèle bureau de BETHUNE			282 031	282 031	
Clientèle cabinet LERNOULD	458 289			458 289	
Total	894 289		327 766	1 222 055	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Elles reprennent :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Mali technique fusion EC2A/FCC	371 788	
Mali technique fusion ALTUS/FIDUCIAIRE EC2A	25 730	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	297 349
Autres créances	5 060
Total	302 410

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	681
Emprunts et dettes financières diverses	1 910
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 041
Dettes fiscales et sociales	175 921
Total	381 553

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	41 870
Total	41 870
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	98 215
Total	98 215

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- CABINET FORTIN	176 550		99.96					1 473 393	157 432	224 616
- SOGEFI	30 500		99.90					405 700	43 030	42 800
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ALTUS CONSEILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 €
Siège social : 4, rue d'Isly 59000 LILLE
RCS LILLE METROPOLE B 479 102 188

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31 MARS 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 423 915,78 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019 :	423 915,78 €
Report à nouveau :	0,00 €
Bénéfice distribuable :	423 915,78 €
Affectation :	
Dividendes bruts à hauteur de 11,35 € par action :	247 146,25 €
Au compte « Autres réserves » :	176 769,53 €
	423 915,78 €

L'assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant brut (éligible le cas échant à l'abattement de 40%)
Exercice clos le 30/09/2018 AGO du 29/03/2019	247 146 €
Exercice clos le 30/09/2017 AGO du 31/03/2018	64 000 €
Distribution du 08/01/2018	219 375 €
Exercice clos le 30/09/2016 AGO du 31/03/2017	
Distribution 11/01/2017	219 375 €

Copie certifiée conforme
La Présidente



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ALTUS CONSEILS
Société par actions simplifiée
au capital de 217 750€

4, rue d'Isly
59000 Lille

Exercice clos le 30 septembre 2019

Sabine Charlet
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Douai

50 Boulevard de Strasbourg
62 500 Saint- Omer

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société ALTUS CONSEILS SAS
Exercice clos le 30 septembre 2019

Mesdames et Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALTUS CONSEILS SAS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1 Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie cinq « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3 Vérifications spécifiques

J'ai également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de ma part l'observation suivante :
Les informations prévues relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce sont partiellement communiquées.

4 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

5 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux- ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint- Omer, le 16 mars 2020,

Sabine Charlet
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous- jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	134 221	89 582	44 639		44 639	
	Fonds commercial (1)	1 222 054		1 222 054	763 765	458 289	60.00
	Autres immobilisations incorporelles	397 519		397 519	397 519		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	203 705	152 862	50 843	12 169	38 674	317.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 379 270	625 000	1 754 270	1 879 270	125 000-	6.65-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	110	80-	72.73-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	26 088		26 088	74 991	48 903-	65.21-
	Total II	4 362 886	867 444	3 495 442	3 127 823	367 619	11.75
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 557 390	208 364	1 349 027	1 247 311	101 716	8.15
	Autres créances	238 817		238 817	136 026	102 791	75.57
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	147 288		147 288	250 472	103 184-	41.20-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	41 870		41 870	32 619	9 251	28.36
	Total III	1 985 365	208 364	1 777 001	1 666 428	110 574	6.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 348 251	1 075 808	5 272 443	4 794 251	478 192	9.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 26 088
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 217 750)	217 750	200 000	17 750	8.88
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	463 438	100 000	363 438	363.44
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	20 000	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 454 943	2 354 140	100 803	4.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	423 916	347 950	75 966	21.83
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 580 047	3 022 090	557 958	18.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		70 572	70 572-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		70 572	70 572-	100.00-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	120 834	52 752	68 082	129.06
	Concours bancaires courants	687	4 380	3 692-	84.30-
	Emprunts et dettes financières diverses	293 673	377 292	83 619-	22.16-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	442 011	261 720	180 291	68.89
	Dettes fiscales et sociales	565 513	725 380	159 866-	22.04-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	171 463	182 339	10 875-	5.96-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	98 215	97 727	488	0.50
	Total IV	1 692 396	1 701 589	9 193-	0.54-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 272 443	4 794 251	478 192	9.97
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 601 140	1 701 589		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 25 mars 2019 est intervenue la fusion de la SARL CABINET LERNOULD et de la SAS ALTUS CONSEILS par voie d'absorption de la première par la seconde avec effet au 1er octobre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- Intégration fiscale :
La société ALTUS CONSEILS a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2008.
La filiale incluse dans le périmètre est la SARL CABINET FORTIN.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- En application des dispositions du nouveau réglement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 relatif à la définition et à l'évaluation des fonds commerciaux, les tests d'évaluation des autres éléments incorporels n'ont conduit à aucune écriture.

Informations relatives au CICE

Le montant du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) portant sur l'année civile 2018 s'élève à 53 693 € contre 19.235 € pour l'année civile 2017.
La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a été affecté à la consolidation du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 242 761		511 033
Installations générales agencements aménagements divers	15 448		28 092
Matériel de transport	20 191		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 609		26 121
TOTAL	160 248		54 214
Autres participations	2 379 270		
Autres titres immobilisés	110		
Prêts, autres immobilisations financières	74 991		897
TOTAL	2 454 370		897
TOTAL GENERAL	3 857 379		566 144

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 753 794	1 753 794
Installations générales agencements aménagements divers			43 540	43 540
Matériel de transport		10 757	9 434	9 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			150 731	150 731
TOTAL		10 757	203 705	203 705
Autres participations			2 379 270	2 379 270
Autres titres immobilisés		80	30	30
Prêts, autres immobilisations financières		49 800	26 088	26 088
TOTAL		49 880	2 405 387	2 405 387
TOTAL GENERAL		60 637	4 362 886	4 362 886

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	87 881	1 701		89 582
Installations générales agencements aménagements divers	18 129	2 578		20 706
Matériel de transport	20 191		10 757	9 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	118 338	4 384		122 722
TOTAL	156 657	6 962	10 757	152 862
TOTAL GENERAL	244 538	8 663	10 757	242 444

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 701				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 578				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 384				
TOTAL	6 962				
TOTAL GENERAL	8 663				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	70 572		70 572		
TOTAL	70 572		70 572		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	500 000	125 000			625 000
Sur comptes clients	211 824	42 136	45 597		208 364
TOTAL	711 824	167 136	45 597		833 364
TOTAL GENERAL	782 397	167 136	116 169		833 364
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		42 136	65 876		
financières		125 000			
exceptionnelles			70 572		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 088	26 088	
Clients douteux ou litigieux	249 968	249 968	
Autres créances clients	1 307 422	1 307 422	
Personnel et comptes rattachés	1 750	1 750	
Impôts sur les bénéfices	117 986	117 986	
Taxe sur la valeur ajoutée	84 292	84 292	
Débiteurs divers	34 789	34 789	
Charges constatées d'avance	41 870	41 870	
TOTAL	1 864 164	1 864 164	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	687	687		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	120 834	29 578	91 256	
Fournisseurs et comptes rattachés	442 011	442 011		
Personnel et comptes rattachés	116 868	116 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 732	128 732		
Taxe sur la valeur ajoutée	295 485	295 485		
Autres impôts taxes et assimilés	24 429	24 429		
Groupe et associés	293 673	293 673		
Autres dettes	171 463	171 463		
Produits constatés d'avance	98 215	98 215		
TOTAL	1 692 396	1 601 140	91 256	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 919			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	20 000	1 775		21 775

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle bureau ARRAS	436 000			436 000	
Clientèle bureau ORCHIES			45 735	45 735	
Clientèle bureau de BETHUNE			282 031	282 031	
Clientèle cabinet LERNOULD	458 289			458 289	
Total	894 289		327 766	1 222 055	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Elles reprennent :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Mali technique fusion EC2A/FCC	371 788	
Mali technique fusion ALTUS/FIDUCIAIRE EC2A	25 730	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	297 349
Autres créances	5 060
Total	302 410

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	681
Emprunts et dettes financières diverses	1 910
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 041
Dettes fiscales et sociales	175 921
Total	381 553

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	41 870
Total	41 870
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	98 215
Total	98 215

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- CABINET FORTIN	176 550		99.96					1 473 393	157 432	224 616
- SOGEFI	30 500		99.90					405 700	43 030	42 800
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										